

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 32

**Artikel:** Une date chère aux touristes. - Histoire d'une fleur des Alpes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189370>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**Une date chère aux touristes. — Histoire d'une fleur des Alpes.**

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vallée de Chamonix resta ignorée et solitaire ; de Saussure l'ayant visitée dans une de ses excursions, eut l'idée de gravir le Mont-Blanc pour en mesurer la hauteur exacte et y faire des expériences scientifiques. Les premières tentatives n'eurent pas de succès ; il eut même beaucoup de peine à trouver des guides pour l'accompagner dans cette aventureuse entreprise. Mais son idée avait germé et plusieurs guides cherchèrent un chemin vers cette cime escarpée. Il y aura juste 100 ans, demain, que l'un d'eux, Jaques Balmat, réussit le premier. Le 8 août 1786, en compagnie du docteur Paccard, à Chamonix, il alla planter un drapeau sur le sommet du Mont-Blanc.

Jaques Balmat, dit *Mont-Blanc*, était né au village des Pellarins, que le touriste traverse lorsqu'il gravit les assises du Mont-Banc, par la droite du glacier des Bossoms. Il appartenait à une des familles aisées des cultivateurs-propriétaires de la contrée, mais il n'avait reçu qu'une éducation très-élémentaire. Son imagination était vive et son courage très grand. Il fit diverses promenades alpines avec MM. de Saussure, Dolomieu, Brochant et d'autres.

Balmat concerta d'abord un plan avec Marie Couttet, pour remonter le grand glacier du *Tacul*, beaucoup au-dessus du col du *Géant*, traverser l'arête de rochers et de glaces qui le sépare de l'endroit appelé aujourd'hui *Corridor* et grimper par là sur les *Rochers rouges*. Mais, après le col du *Géant*, ils durent rebrousser chemin. En 1784, il voulut remonter le glacier du *Miage*, situé au revers méridional du Mont-Blanc, mais la roideur de la pente le força d'y renoncer.

En juillet 1785, Balmat s'aventura par la montagne de la *Côte*, au sommet de laquelle il passa la nuit. Le lendemain, vers dix heures, il atteignit les rochers des *Grands-Mulets*, qui n'étaient point nommés encore, s'avanza, en sondant, jusqu'au *Petit-plateau*, puis fut arrêté par une immense crevasse.

Jacques Balmat eut des compétiteurs : Pierre Balmat, Marie Couttet, Michel Cachat, F. Paccard, J. Carrier. Il se rencontra avec ces trois derniers et put contourner la crevasse pour arriver au *Grand-plateau* ; mais ils ne purent aller plus loin que le *Dôme*.

Les 8, 9 et 10 juillet 1786, Balmat continua seul ses recherches et passa la nuit sur le *Grand-plateau*, plan incliné de 2 hectares, à 12000 pieds au-dessus de la mer. Le thermomètre y marque zéro au soleil pendant les jours les plus chauds de l'année. De là, il escalada le *Rocher-rouge*, par une pente roide, en y taillant des escaliers.

Enfin, le 7 août 1786, Jacques Balmat et le docteur Paccard partirent séparément de Chamonix. Ils devaient se rejoindre au pied de la montagne de la *Côte*, au delà du dernier hameau, avant que personne ne pût deviner leur intention. Le lendemain, 8 août, dès l'aurore, ils entraient sur le glacier et atteignaient le *Grand-plateau* vers midi. Se dirigeant en suite au sud, ils arrivèrent au pied de la pente de neige où Balmat avait été forcé, quelques semaines auparavant, de tailler des escaliers. Il leur fallut deux heures pour l'escalader et arriver aux *Rochers-rouges*. A 6 heures de l'après-midi, ils plantaient leur drapeau au sommet du Mont-Blanc.

De Saussure ayant connaissance de cette prise de possession, renouvela sa tentative, et, dans l'été de 1787, fit au Mont-Blanc une ascension couronnée de succès et très fructueuse pour la science.

Dès lors les difficultés devinrent moins grandes ; au lieu de 18 guides que de Saussure menait avec lui, 3 suffisent aujourd'hui, et il ne faut plus que deux jours où il en amis quatre ; quelques-uns même accomplissent l'ascension en un jour, mais les cas sont rares.

Au nombre des ascensions au Mont-Blanc qui se firent dans la suite, on peut citer celle de l'impératrice Joséphine, le 26 août 1810, qui écrivit ce quatrain dans le registre de la cabane du Montanvert :

Ah ! je sens qu'au milieu de ces grands phénomènes,  
De ces tableaux frappants, de ces terribles scènes,  
Tout élevé l'esprit, tout occupe les yeux ;  
Le cœur seul un moment se repose en ces lieux ;

celle, tristement célèbre, du docteur Hamel, en août 1820, où trois des guides périrent dans une crevasse ;

celle de M<sup>me</sup> d'Angeville, âgée de 28 ans, Française, habitant Lausanne, le 4 septembre 1838 ;

celle du marquis de Turenne, âgé de 72 ans, accompagné d'une jeune fille (18 août 1875).

Terminons par une petite histoire, qui a non seulement le mérite d'être touchante, mais encore celui d'être authentique.

Au mois de juin 1842, un jeune touriste, le dernier rejeton d'une des plus nobles familles de la Suède, opérait l'ascension périlleuse du Mont-Blanc. Arrivé à la montagne de glace, il aperçoit, dans les fentes d'un rocher escarpé, une délicieuse petite fleur connue sous le nom de violette des Alpes. Il se dispose à grimper pour la cueillir, mais ses compagnons s'y opposent : « C'est un souvenir que je veux envoyer à ma mère. » A ces mots, il s'élance ; mais, au moment de la saisir, il est précipité entre deux glaçons à une profondeur de 50 pieds. Les guides, avec des cordes, parvinrent au fond du précipice après des peines inouïes. Ils trouvèrent le corps du malheureux jeune homme complètement gelé.

On fit savoir cet événement à la mère, qui arriva en toute hâte. Profondément émue du récit de la mort de son fils, elle essuya ses larmes, et, par un de ces élans du cœur dont une mère est capable, elle résolut d'aller cueillir elle-même cette fleur et d'exécuter ainsi la dernière volonté de son enfant. Rien ne put la faire renoncer à son projet : « Je l'aurai, dit-elle, puisqu'elle m'était destinée. »

Les guides les plus renommés du pays furent requis, et la courageuse mère cueillit elle-même la fleur fatale. Après ce dernier effort, elle s'évanouit, mais sa main pâle et crispée ne lâcha pas la *violette des Alpes*. Le même jour elle retournait en Suède, emportant avec elle deux reliques, une fleur et un cercueil !

#### Oh ! le progrès ! — Une réception à la cour d'Alphonse XIII.

Un inventeur bien connu par ses nombreux travaux sur l'électricité, vient d'appliquer celle-ci aux soins à donner aux petits enfants, par le moyen d'un berceau fort ingénieux. Ce berceau est suspendu à la manière ordinaire, et porte une ancre en fer attirée alternativement par deux électro-aimants. La permutation s'opérant à chaque contact, elle imprime au berceau un balancement doux et régulier, sous l'influence duquel les bébés les plus brailards doivent céder au sommeil.

D'un autre côté, deux fils de cuivre très minces sont disposés parallèlement dans l'étoffe du matelas, au bon endroit, en travers, et communiquant avec les pôles d'une pile. — Avant d'aller plus loin, et pour mieux comprendre le jeu de cet admirable appareil, rappelons que l'humidité est un excellent conducteur de l'électricité.

En temps ordinaire, le courant ne passe pas ; mais si, par une circonstance sur laquelle on nous dispensera d'appuyer, la conductibilité de l'étoffe qui sépare les deux fils se trouve augmentée, une sonnerie entre en branle et fait connaître l'événement aux personnes chargées des petits soins à donner au moutard.

On n'a pas encore trouvé le moyen de réparer de la même façon d'autres..... irrégularités, mais ça viendra. C'est le cas de dire qu'on emploie l'électricité à toute sauce.

Oh ! le progrès !

A propos des bébés, citons quelques lignes de la curieuse correspondance publiée par un journal de

Madrid sur les ridicules qu'entraîne forcément l'étiquette d'une cour.

« La femme de l'ambassadeur de France à Madrid, dit ce journal, demanda dernièrement l'autorisation de voir le roi Alphonse XIII. D'après l'étiquette de la cour, le roi d'Espagne ne peut accorder des audiences que de 1 à 3 heures de l'après-midi. Quand l'ambassadrice se présenta à 2 heures, accompagnée de la grande-maitresse de la cour, dans la chambre du mioche, celui-ci dormait. On le réveilla. L'enfant, qui paraît avoir de bons poumons, se mit à pousser des cris retentissants.

Lorsque l'ambassadrice se retira, la grande maîtresse de la cour lui dit : « J'espère, Madame, que vous ne prendrez pas en mal l'accueil peu sympathique que vous a fait le roi et que cet accueil ne portera pas atteinte aux relations cordiales qui existent entre la France et l'Espagne. »

Le roi d'Espagne n'est pas poli, mais il a évidemment son âge pour excuse.

#### Au clair de la lune.

Sous ce titre, on raconte ainsi les incidents d'une audience en police correctionnelle :

Un plaignant, un cultivateur des environs de Paris, s'avance péniblement jusqu'à la barre, en tenant une main sur la partie postérieure de son individu. Vous allez voir que ce n'est pas sans motif. Mais laissez-lui la parole pour raconter les faits.

Le 25 avril dernier, dit-il, je passais sur la route qui conduit à la grande mare. Je rencontre Baptiste, ici présent. Il avait son fusil à la main. Je lui dis : « Où t'en vas-tu avec ton fusil ? Tu ferais mieux de rentrer chez toi. Ta femme t'attend. » Il me répond : « Mes affaires ne te regardent pas. » Je lui dis : « Ça me regarde, parce que tu es connu comme un méchant braconnier qui détruit tout. » Il répond, furieux : « Ah ! c'est ça ! tu vas encore parler du lapin... »

Il faut vous dire, monsieur le président, parce que vous ne comprendriez pas, que ce lapin que l'on a accusé autrefois Baptiste d'avoir tué, est le plus fameux lapin qu'on eût jamais vu. Il faisait régulièrement vingt-quatre petits par an. Et, l'anée dernière, on disait dans le pays...

Une interruption du président a privé l'auditoire de l'histoire du lapin, qui promettait. A regret le plaignant a dû l'interrompre pour arriver au coup de fusil, en reprenant en ces termes :

— Baptiste est tout à coup devenu furieux. Il m'a menacé, il avait à la main, comme je l'ai dit, son fusil chargé de petit plomb. J'ai voulu m'enfuir, mais, comme la nuit était très claire, il m'a visé au... clair de la lune.

Vous pensez si l'on a ri, surtout lorsque le président, qui avait bien du mal à garder son sérieux, a interrogé :

— Vous nous dites que Baptiste vous a visé au... clair de la lune ; mais où vous a-t-il atteint ?

— Je croyais que monsieur le président avait compris ! (Ici le plaignant fait un geste qui ne laisse plus aucun doute, et on rit de plus belle.)